Procès-verbal de la 1ère séance plénière du Comité d'études pour l'Union européenne (26 novembre 1948)

Légende: Le 26 novembre 1948 a lieu à Paris la première séance plénière du Comité d'études pour l'Union européenne rassemblant les délégations des cinq États signataires du Traité de Bruxelles (France, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Lors de la séance, les présidents des délégations expriment leurs motivations pour participer aux travaux, et formulent leur idée du "rapprochement européen" dans l'espoir qu'il trouve une configuration concrète au cours des discussions envisagées.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Europe - Historical Archives of the Council of Europe, Strasbourg. Committee for the Study of European Unity (Paris Nov./Dec. 1948), 0014, 1948.
1ère séance plénière, Vendredi 26 Novembre 1948 (après-midi), (Document de travail). Paris: Comité d'études pour l'Union européenne, 1948. 11 p.

Copyright: (c) Archives historiques du Conseil de l'Europe

URL:
http://www.cvce.eu/obj/proces_verbal_de_la_1ere_seance_pleniere_du_comite_d_etudes_pour_l_union_europeenne_26_novembre_1948-fr-6f22a219-bdb5-4404-abe8-fa3983981e07.html
Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

SECRET

1ère séance plénière du Comite d'études pour l'Union européenne, Vendredi 26 Novembre 1948 (après-midi)

(Document de travail)

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur Edouard HERRIOT, Président de la Délégation française.

M. LE PRESIDENT.- Messieurs et Chers Collègues,

Puisque vous avez bien voulu accepter de vous rassembler dans cette Maison, j'ai le devoir et le plaisir de vous y souhaiter la plus cordiale bienvenue. Vous êtes reçus ici comme des amis et nous ferons ce qui dépendra de nous pour rendre votre séjour parmi nous agréable et autant que possible, utile au grand intérêt général dont l'examen nous est confié.

Le but de notre réunion vous est trop connu pour que j'aie à vous l'exposer. Il s'agit pour nous d'essayer d'aider les Gouvernements à réaliser cette grande idée du rapprochement européen qui, depuis si longtemps préoccupe les esprits, donne lieu à des échanges de vue et qui, de la part des peuples, provoque tant d'espérances.

Ce serait évidemment pour nous un grand honneur de pouvoir contribuer à réaliser une idée, qui je crois, plus que toute autre, peut contribuer à assurer ce bien essentiel, ce bien souverain, le premier de tous, qui s'appelle la PAIX.

Il y a très longtemps que dans nos divers pays, cette idée du rapprochement européen est discutée. Nous nous rappelons tous, je me rappelle en particulier, l'attachement que professait pour ce noble programme, un homme qui honorait la France, -et plus que la France,- Aristide BRIAND. Il avait attaché son nom à cette idée de la coopération européenne. Mais bien peu a été fait jusqu'à présent pour réaliser cet objectif. Je me rappelle - je crois que je suis à peu près le seul à m'en souvenir, parce que le fait n'a pas été très répandu - qu'à la Société des Nations même, vers la fin de son existence, il a été constitué une Fédération Européenne; mais elle n'a tenu qu'une séance, et encore, cette séance n'a-t-elle eu que peu d'éclat et à plus forte raison que peu d'effet.

C'est donc un travail, en grande partie neuf, que nous aurons à entreprendre. Nous y serons aidés par de nombreux documents, par de nombreux témoignages de la bonne volonté européenne, témoignages venus des pays auxquels nous appartenons. Je vous demande la permission d'évoquer et d'invoquer en particulier, un très remarquable rapport qui a été fait sur ce sujet par M. Léon BLUM, et si je cite ce nom, c'est pour avoir l'occasion, avec votre permission, d'exprimer à celui qui devait être notre collègue, notre regret que son état de santé ne lui permette pas de siéger et travailler au milieu de nous.

Je suis certainement votre interprète en lui adressant nos voeux de prompt rétablissement.

Cela dit, je ne veux pas ajouter quoi que ce soit à ces quelques mots de sympathie. Ces mots d'affection, si vous le permettez, s'adressent autant à vos pays qu'à vous-mêmes. Il y a très longtemps que je rencontre les représentants des Nations auxquelles vous appartenez; ce sont elles que je salue dans vos personnes, en exprimant le voeu d'un succès auquel mes Collègues français et moi-même en particulier, nous serons heureux de collaborer en toute modestie, mais avec une conviction profonde et aussi avec ce sentiment d'impartialité qui est nécessaire pour amener entre des points de vue qui peuvent au départ, être différents; le rapprochement d'où sortira peut-être quelque jour, l'oeuvre commune,

M. DALTON (Royaume-Uni) (Interprétation) - Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous exprimer combien je me sens heureux d'être aujourd'hui à Paris parmi vous, et de prendre place à cette table. Avec quelle joie, j'ai entendu les espoirs que vous exprimiez tout à l'heure.

Je voudrais, au nom de ma Délégation, me joindre à la proposition que vous avez faite d'envoyer un message de sympathie à Monsieur le Président Léon BLUM, avec nos voeux de prompt retour à la santé. C'est un très vieil ami à moi et, pour ma part, j'exprime le plus sincère et le plus ardent désir de le voir bientôt reprendre parmi nous son rôle, se pencher avec nous sur les problèmes qui nous préoccupent et, avec l'inimitable génie qui est le sien, analyser lucidement les données essentielles du problème que nous avons à résoudre.

Je voudrais vous dire aussi, Monsieur le Président, que nous souhaitons vivement que, comme vous le faites aujourd'hui, la présidence de nos séances plénières vous soit réservée. Nous le souhaitons, non seulement parce que vous êtes Français et que nous nous réunissons en France, mais également à cause de l'expérience très vaste que vous possédez et qui vous permet de diriger avec succès une Assemblée autrement difficile que celle qui se réunira ici.

Par conséquent, Monsieur le Président, nous voudrions vous demander d'assumer la présidence des séances plénières. Nous allons probablement d'ici quelque temps nous séparer en Sous-commissions; nous ne voudrions pas vous imposer le poids de discussions de détails trop prolongées, mais pour les séances plénières, c'est bien sur vous que nous comptons. C'est notre voeu à tous.

Vous êtes peut-être le premier des Ministres des Affaires Etrangères dans les pays européens, qui ait prononcé cette formule magique : Etats-Unis d'Europe. C'est en 1924, qu'en imaginant la possibilité d'une coopération européenne, vous avez créé cette formule. En 1927, M. BEVIN, qui n'était point alors parlementaire, mais Secrétaire Général du Congrès des Trades Unions, à également de son côté, envisagé la possibilité de cette création, et c'est en 1929, témoin oculaire de ce qui se passait que j'ai entendu M. Aristide BRIAND évoquer à Genève, lui aussi, dans un discours magistral la grande idée qui lui tenait tant à coeur; c'était lors de la 10ème Assemblée de la S.D.N. Ce qu'il nous disait alors mérite aujourd'hui encore la même étude, car c'est le premier essai que nous ayons rencontré pour donner une substance concrète à l'idée générale qui était à la base de son rapport.

Le Gouvernement de Sa Majesté, M. BEVIN en particulier le 21 Janvier 1948, évoquait lui aussi cette union occidentale dont la réalisation lui tient plus particulièrement à coeur. On a déjà commencé à y travailler. Vous voyez sous vos yeux se poursuivre le Travail de l'Organisation Economique Européenne, qui continue l'oeuvre qui avait été alors esquissée. Nous sommes heureux de pouvoir nous réunir ici afin d'échanger entre nous des idées précises et concrètes qui devront nous aider à déterminer ce que seront les prochaines étapes, car les temps sont mûrs et l'heure de l'action est arrivée.

Mais quelles doivent être ces prochaines étapes ? Le Britannique, l'Anglo-Saxon d'une façon générale, n'est pas aussi logique dans ses déductions que le Français l'est par tradition. Nous visons plutôt à faire un progrès pas à pas et ainsi que le disait M. BEVIN, nous hésiterions à construire le toit avant d'avoir bâti les murs. C'est donc, je pense, en bon ordre que nous devrons procéder à nos travaux et voilà pourquoi il est nécessaire de déterminer dans ses grandes lignes quel est le but de nos Gouvernements.

Il faut avant tout se rendre compte que mon Gouvernement, et les autres d'ailleurs, sont parfaitement conscients de l'importance et de la valeur de l'opinion publique, que c'est par conséquent de l'opinion publique qu'il faut tenir compte et que c'est avec elle qu'il faut maintenir un contact permanent. Cela veut dire d'ailleurs que dans le petit Club que nous avons formé (club des 5) nous devons nous préparer dès maintenant à en ouvrir les portes afin d'admettre d'autres pays qui pourraient se joindre à nous pour l'oeuvre commune. Je pense en particulier à l'Italie, dont les représentants ont passé à Paris ces jours derniers et dont l'entrée parmi nous devrait être un des premiers sujets à notre étude.

Le Gouvernement Britannique envisage la création de ce que, selon lui, il conviendrait d'appeler le Conseil Européen, Conseil composé de Ministres responsables qui se réuniraient à intervalles réguliers, mettons deux fois par an, et qui seraient accompagnés de parlementaires et d'autres experts, constituant ainsi une Délégation un peu sur le modèle de celles qui représentent les différents Gouvernements auprès des Nations Unies, ou qui représentaient ces Gouvernements auprès de la Société des Nations.

Nous envisageons un Conseil qui aurait bien entendu une forte construction interne, mais qui pourrait agir avec le minimum de formalités et avec la procédure la plus simple possible. Vous savez que la Grande Bretagne ne connaît pas de constitution écrite et nous sommes un peu angoissés lorsqu'on nous propose quelque chose qui, avec des règles trop précises, enferme dans une procédure trop rigide les travaux que nous entreprenons. Nous devons nous rendre compte que nous sommes un organe qui naît, qui grandira et qui, peu à peu, au fur et à mesure que son action se développera, pourra arriver à acquérir la confiance qui seule lui permettra d'agir d'une façon utile.

De temps en temps bien entendu, les rapports nécessaires devront être faits aux Parlements nationaux, afin d'avoir sur les mesures que nous pourrons envisager, l'adhésion de nos Assemblées élues.

Ce conseil, tel que nous l'imaginons, est distinct de celui de Bruxelles, comme il est distinct de l'Organisation Economique de l'Europe. Je crois que pour les problèmes de défense nationale notamment, il sera nécessaire de faire renvoi des questions au Conseil de Bruxelles. Le jour où d'autres pays viendront se joindre à nous: les U.S.A, le Canada, ce qu'il faut espérer, c'est le Pacte de l'Atlantique tel que nous l'envisageons maintenant qui pourrait être l'organe auquel devraient être référées normalement les questions de défense nationale.

Je crois qu'à l'heure actuelle par conséquent, ce Conseil se composerait des représentants des 5 puissances qui font partie de l'Accord de Bruxelles, accompagnés, comme je l'ai dit, de Délégations constituées dans le sens indiqué. En temps utile, l'Italie et d'autres pays dont nous pourrions souhaiter la venue, pourraient se joindre à nous.

Il est bien certain que l'ampleur de nos discussions sera considérable, que nous devrons aborder un nombre important de sujets, et que par conséquent, au sein de ce Conseil de l'Europe, nous verrons se succéder les divers Ministres compétents suivant les questions qui viendront à se poser. Nous aurions ainsi comme une sorte de Conseil consultatif des puissances co-signataires de l'Accord de Bruxelles

En ce qui concerne l'avenir de l'Organisation Economique de l'Europe, M. BEVIN m'a demandé de vous indiquer qu'il avait sur ce sujet une idée qu'il tenait pour utile. Jusqu'en 1952, c'est-à-dire pendant le temps où l'aide dans le cadre du Plan Marshall doit être accordée en Europe, évidemment l'Organisation Economique de l'Europe continuerait à exercer les fonctions qu'elle assume actuellement, et avec la même procédure. Mais il se pourrait qu'au moment où l'aide Marshall viendrait à cesser, nous envisagions alors que l'Organisation Economique de l'Europe soit subordonnée au Conseil de l'Europe tel que nous en envisageons maintenant la création. Ainsi viendrait s'adjoindre aux fonctions que nous aurons à déterminer tout d'abord, une fonction économique.

Voilà, d'une façon générale, quelles sont les idées de mon Gouvernement sur la constitution de ce Conseil européen.

Nous sommes saisis cependant d'une autre proposition, celle qui vise à la création d'une Assemblée parlementaire, internationale, à caractère consultatif, non législatif bien entendu, mais qui aurait pour mission d'étudier à fond et de discuter les différents problèmes qui pourraient se présenter. Nous avons été extrêmement intéressés par cette idée. Cependant, il serait nécessaire de prévoir, dès maintenant, quelles seraient les relations qui existeraient entre cette Assemblée et les différents Gouvernements. Il est certain que nous pourrions nous heurter dans l'application pratique de cette idée à certaines difficultés d'ordre constitutionnel. Je n'en citerai qu'une; par exemple, des représentants du Royaume-Uni auprès de toute organisation internationale ne sont pas choisis par le Parlement; cela incombe au Gouvernement qui, bien entendu, procède aux désignations après avoir consulté le Parlement lui-même, mais qui se réserve le droit de désigner, en dernière analyse, ceux qui auraient à représenter le pays dans les organisations internationales.

Je dois rappeler à ce sujet que nous avons des relations étroites avec nos Dominions, que nous pensons à ce Canada où tant de Français habitent, à cette Australie et d'autres membres du Commonwealth britannique qui ont versé leur sang pour la défense de la cause commune et que nous entendrons bien entendu porter

avec nous dans l'Organisation que nous entrevoyons dès maintenant. A cela s'ajoute d'ailleurs pour le Royaume-Uni, pour la France, pour les Pays-Bas et pour la Belgique, l'ensemble des territoires coloniaux. Tout cela aura besoin d'être noué dans une espèce de système solidement constitué.

Au cours de la dernière conférence des Ministres du Commonwealth, un intérêt très vif s'est manifesté au sujet de cette idée et les représentants des pays du Commonwealth ont demandé à ce que nous les tenions constamment informés du cours de nos travaux et du développement que cette idée prendra.

Ainsi donc, je crois que ce qui se dresse aujourd'hui devant nous est une tâche d'ordre pratique. Mais nous avons aussi le devoir de jeter les yeux plus loin.

Je voudrais maintenant vous présenter la Délégation qui représente ici le Royaume-Uni.

M. BEVIN m'a fait l'honneur de me désigner moi-même pour en prendre la tête. Je suis membre de mon Gouvernement, j'ai donc tous les pouvoirs nécessaires pour faire rapport valable à mon Gouvernement des discussions qui s'ouvriront ici et pour être également le truchement légitime des décisions qui pourraient venir de mon Gouvernement pour aboutir à cette Conférence.

J'ai à côté de moi Lord INVERCHAPEL, qui vient de se retirer du service diplomatique auquel il a consacré une grande partie de sa vie d'une façon brillante. Il était récemment Ambassadeur aux Etats-Unis. Il a été en U.R.S.S. d'où il a rapporté des vues particulièrement intéressantes sur le problème qui nous préoccupe. Il a été Ambassadeur à Stockholm, à Shanghai, dans d'autres endroits encore : Je crois donc qu'il peut nous apporter des précisions sur le monde civilisé et aussi sur une partie qui l'est peut-être moins.

A côté de lui, Sir Ed. BRIDGES, actuellement Secrétaire permanent de la Trésorerie Britannique, qui a été pendant toute la guerre le Secrétaire du Cabinet présidé par M. CHURCHILL.

M. le Professeur Wade, qui est l'auteur d'un manuel de droit constitutionnel, lui-même Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Cambridge, un de nos meilleurs juristes internationaux. Le plus jeune d'entre nous, enfin, M. Gill, qui est actuellement le Président de la Société Coopérative et Président de l'Association Coopérative internationale, et qui a été longtemps au Parlement comme député du Parti Travailliste.

Ce sont là, Monsieur le Président, les membres de ma Délégation. Je suis certain qu'ils viennent travailler ici avec la volonté de se montrer des membres utiles de l'Organisme que nous allons créer.

Je voudrais terminer, Monsieur le Président, en vous disant la grande joie qui est la mienne de me trouver ici, à Paris, de me retrouver dans cette France que je connais depuis si longtemps et à laquelle m'attachent tant de liens. Je dois dire que je comprends l'attitude que le Gouvernement français observe lorsqu'il fait preuve de certaines hésitations alors que se déroulent certains événements dans le cadre de la politique extérieure. Je crois, pour ma part, ne jamais pouvoir oublier qu'il y a en effet à l'Est du Rhin des peuples barbares qui de temps en temps s'organisent et s'unissent dans le but d'agression. C'est notre devoir à tous d'être les champions et les soutiens de cette vieille civilisation que nous représentons et c'est notre devoir aujourd'hui, plus que jamais, pour l'un et pour l'autre.

J'ai revu avec une joie profonde Paris sous le soleil d'hiver. Je suis heureux et fier à la fois de m'y retrouver parmi tant d'amis, d'évoquer aussi le souvenir d'autres amis qui sont tombés au champ d'honneur dans la lutte contre les barbares auxquels je faisais allusion tout à l'heure.

Rien, je l'affirme, ne peut nous séparer. Nous sommes indispensables l'un à l'autre, comme nous sont indispensables les autres amis réunis autour de cette table. Nous sommes, pour la nouvelle Europe libre que nous envisageons, le dur noyau autour duquel elle pourra réellement se cristalliser et trouver sa forme. Sans nous rien ne peut se faire... Si nous sommes unis, beaucoup peut être fait... C'est dans cet espoir, Monsieur le Président, que nous formulons, comme vous l'avez fait, pour vous et pour l'Europe que nous représentons ici, les souhaits les meilleurs pour que l'oeuvre à laquelle nous nous attachons atteigne son but.

M. VAN LANGENHOVE. (Belgique) - Monsieur le Président, je voudrais à mon tour, au nom de la Délégation belge, vous remercier des paroles de bienvenue que vous nous avez adressées. Mes collègues de la Délégation belge participent comme moi aux travaux des Nations Unies, de telle sorte que depuis plusieurs mois nous jouissons de l'hospitalité de la France et de Paris. Chaque jour nous en goûtons davantage le charme.

M. DAL TON vient de faire une proposition que nous désirons appuyer très chaleureusement. Il a proposé que vous assumiez la présidence de nos séances plénières. Votre seul nom est un gage de succès et j'espère que vous voudrez bien accepter ces fonctions.

Je voudrais également, au nom de la Délégation belge, m'associer au message de sympathie que vous avez proposé d'adresser à M. Léon BLUM. Nous souhaitons vivement qu'il soit bientôt rétabli et qu'il puisse participer aux travaux de ce Comité.

Je voudrais d'autre part excuser deux membres de la Délégation belge, M. le Ministre d'Etat Buset et M. de Schryver. Moi-même et M. Loridan nous les remplaçons aujourd'hui. Ce sont des circonstances tout à fait indépendantes de leur volonté qui les empêchent d'assister à cette première séance.

Vous avez évoqué, Monsieur le Président, et M. Dalton l'a fait à son tour, le souvenir d'Aristide BRIAND. J'ai eu comme M. DALTON le privilège d'entendre le célèbre discours de 1929 et j'ai aussi eu le privilège de participer aux travaux de la Commission d'étude pour l'Union européenne. Je considère comme un grand honneur de pouvoir aujourd'hui assister à cette séance inaugurale où cet effort est repris et, j'en suis sûr, avec de plus grandes chances de succès.

M. Dalton a formulé une série de propositions concrètes, constructives, du plus haut intérêt. Bien qu'avec ses compatriotes il ne soit pas favorable aux constitutions écrites, j'espère qu'il ne verra pas d'inconvénient à formuler par écrit les idées qu'il a exprimées, de manière que nous puissions leur consacrer toute l'attention qu'elles méritent.

Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de faire état des sentiments de la Belgique pour la France. Ils sont trop connus. Je termine en souhaitant également plein succès aux travaux de ce Comité.

M. KERSTENS (Pays-Bas) (Interprétation) - Je voudrais me joindre, Monsieur le Président, a tout ce qui a été dit ici et exprimer la joie que nous aurions de vous voir prendre la présidence de cette Conférence. C'est une joie que nous éprouvons et aussi, permettez-moi de vous le dire, une sorte d'émerveillement de voir qu'il vous est possible d' assumer au milieu de vos nombreux travaux la tâche de cette présidence. C'est là encore une manifestation nouvelle de ce que nous appelons "l'esprit latin".

Je voudrais également joindre mes voeux à ceux qui ont été exprimés à M. Léon BLUM et dire que nous espérons tous que son son état de santé lui permettra de venir sous peu prendre place parmi nous.

Je voudrais encore ajouter quelques mots en ce qui concerne le travail qui nous est demandé et dire que la Délégation des Pays-Bas est intégralement en faveur des idées essentielles qui ont été exprimées tout à l'heure par le Délégué britannique. Je crois que nous devons ici faire en sorte que l'on entreprenne quelque chose; il faut mettre la main à la pâte et faire quelque chose.

Je pourrais parler longuement de tout ce qu'il faut dire en faveur des Etats-Unis d'Europe mais je crois que le mieux est de m'en abstenir pour le moment. Comme l'a dit M. Dalton, il est absolument nécessaire que notre conférence prépare des voies, des moyens, fasse des propositions d'ordre pratique. Tout ce qui plaidera en faveur de l'unité européenne aura l'appui total de la Délégation des Pays-Bas.

M. LOESCH (Luxembourg) - Monsieur le Président, je voudrais à mon tour m'associer aux sentiments de déférence, de reconnaissance qui vous ont été exprimés. Ces sentiments s'adressent non seulement à votre personne, mais également à la France qui nous réserve aujourd'hui comme toujours un accueil si généreux et

si hospitalier.

A ces sentiments de reconnaissance, je voudrais joindre les souhaits que nous formons tous pour le rétablissement de la santé de M. Léon BLUM et nous vous prions de bien vouloir lui transmettre avec nos voeux nos sentiments de profond respect.

Permettez-moi pourtant d'exprimer les idées, les sentiments qu'éprouve en ce moment la Délégation du Luxembourg. Cette Délégation est en effet heureuse et fière de pouvoir assister à cette réunion et de pouvoir apporter sa contribution, oh!… très modeste.., à la discussion et à la solution des graves problèmes qui nous préoccupent tous. Dans ces discussions, nous apporterons toute notre bonne volonté, nous vous le promettons et nous nous acquitterons de cette mission d'autant plus aisément que nous tous, les Luxembourgeois que vous connaissez, avons été élevés dès notre jeune âge dans des sentiments de paix, de compréhension mutuelle et de collaboration entre les différentes nations.

Nous sommes heureux de constater qu'aujourd'hui l'occasion nous est donnée de pouvoir mettre ces sentiments en pratique et c'est dans ces conditions que nous souhaitons aussi le plein succès à notre Conférence.

M. LE PRESIDENT. - Mes chers Collègues,

Je suis infiniment honoré, et touché, et aussi, croyez-le, un peu confus des paroles que vous avez bien voulu tout à l'heure m' adresser en m'offrant, d'une manière qui m'a paru générale, unanime, la présidence de vos travaux. Je vois dans cette proposition un hommage que votre courtoisie veut rendre beaucoup moins à ma personne qu'a la France, dont je sais.. dont je sens que vous êtes les amis sincères.

Ma gêne vient de ce fait que, comme, l'a dit l'un d'entre vous, je suis un homme très chargé de tâches. Ici, dans cette Maison, j'assume la présidence de l'Assemblée Nationale, qui n'est pas toujours une sinécure, ni un travail de tout repos. On se heurte à un certain nombre de difficultés, à quelques orages qui obligent à faire des efforts de navigation. Je suis d'autre part et depuis si longtemps qu'il faut me le pardonner, depuis 4 ans, Maire d'une Ville de France qui n'a pas encore voulu me rendre ma liberté. De sorte que je suis obligé de partager ma vie entre ces deux fonctions qui, l'une et l'autre, exigent beaucoup d'attention.

Alors, j'ai scrupule à accepter le si grand honneur que vous voulez me faire. C'est à vous d'en juger.

J'ai entendu, comme tous mes collègues, avec un très vif intérêt le remarquable rapport de M. Dalton, Président de la Délégation Britannique, qui nous a signalé à la fois des possibilités et des difficultés. Il y a de grandes tâches à entreprendre. Si vous voulez que je sois celui de vos collègues qui aura le plus à écouter et à profiter, par conséquent, de vos vues, j'accepte le mandat si élevé que vous me confiez, mais je l'accepte, croyez-le, et je suis à un âge où l'on ne parle que du plus profond de la conscience, je l'accepte avec certaines préoccupations, parce que j'ai le sentiment, et vous l'avez avec moi, mes chers Collègues, qu'il nous faut absolument réussir.

Nous ferons ceci ou cela... Nous choisirons entre les suggestions qui nous seront faites, mais un échec de la Conférence qui est aujourd'hui réunie serait un désastre. N' est-il pas vrai mes chers Collègues?.. Il serait exploité partout, et spécialement dans les pays où l'on n'a pas pour nous une bienveillance particulière. Par conséquent, si j'accepte, c'est avec ces réserves et en vous demandant votre collaboration la plus cordiale, comme sera la mienne. Je ne serai au milieu de vous que l'un de vos collègues qui essaiera d'être de tous le plus attentif et le plus affectueux.

-applaudissements-

Mes collègues français me chargent de dire dès maintenant qu'ils adhèrent à votre proposition en faveur de l'Italie.

Voulez-vous maintenant que nous organisions nos travaux?

Une proposition a été faite, celle de prendre connaissance en détail du rapport de M. Dalton. Ceci est tout indiqué. Chacun d'entre nous désirera le lire. Si M. Dalton veut bien nous transmettre son discours, nous le ferons reproduire et distribuer.

M. DALTON (Royaume -Uni) - (Interprétation) - Avant de poursuivre, Monsieur le Président, je tiens à vous dire combien nous nous réjouissons tous de ce que vous ayez bien voulu accepter de déférer au désir général et d'accepter la présidence de cette conférence.

Je prendrai mes dispositions pour que le discours que j'ai prononcé soit distribué aux membres de la Conférence, mais en même temps il serait nécessaire de distribuer un mémorandum sur la proposition précise de M. Bévin sur la création d'un Conseil Européen.

M. LE PRESIDENT. - Pour la suite des travaux, pensez-vous, M. Dalton, que l'on doive nommer des Sous-Commissions ou des Commissions dès maintenant?

M. DAL TON (Royaume-Uni) (Interprétation) - II serait bon que nous eussions encore une discussion générale en séance plénière.

M. LE PRESIDENT. - Voulez-vous mardi prochain? Cela nous permettrait de revoir votre discours.

M. DALTON (Royaume-Uni) (Interprétation) - C'est assez éloigné. Ne pourrait-on pas, en distribuant dès demain matin le mémorandum sur le Conseil de l'Europe, avoir une séance demain après-midi, à la même heure? A ce moment, nous pourrions avoir la traduction en français du rapport.

Le texte anglais sera mis au point ce soir; il pourra être remis ce soir pour la traduction française. De cette façon, dès demain matin on aurait le texte français sous les yeux.

M. Guy MOLLET (France) - La discussion générale portera sur les différents projets?

M. DALTON (Royaume-Uni) (Interprétation) - Bien entendu. Sur notre projet, mais aussi sur tous les autres problèmes qui seront devant nous.

M. le PRESIDENT. - Donc la prochaine réunion est fixée demain ici, à la même heure.

Quelqu'un demande-t-il encore la parole?

Messieurs la séance est levée.

-La séance est levée à 18 H.20-